

**L'Isle-aux-Coudres prise en otage :
la Chambre de commerce dénonce l'inertie de la Société des Traversiers du Québec**

Charlevoix, 1^{er} septembre 2021 - Consciente des problèmes encourus par les entreprises de l'Isle-aux-Coudres en raison des manquements dans la gestion des traversiers de la Société des Traversiers du Québec (STQ), la Chambre de commerce de Charlevoix demande des actions politiques pour corriger rapidement la situation. À ce stade, la Chambre ne prend pas position dans le conflit qui oppose la société d'État à ses employés, mais elle dénonce l'inaction de la société d'État face aux nombreux problèmes que subissent les habitants de l'île charlevoisienne.

L'accès à l'Isle, restreint par les divers bris de bateau, grèves et diminutions de service de traversiers, entraîne de littérales prises d'otage des insulaires avec des impacts économiques majeurs et injustes pour les entreprises tant au niveau des revenus touristiques que de la gestion des ressources humaines.

Des touristes précieux

Chaque diminution de service, chaque traversée annulée provoque des annulations dans les attrait, restaurants et hébergements de l'Isle, impose de coûteuses compensations pour les clients rebutés, des casse-têtes logistiques pour le personnel déjà débordé, etc. Et la grève, qui aurait pu être évitée par des négociations antérieures, en pleine fin de semaine de la Fête du Travail, de même que la baisse du nombre de bateaux en pleine période automnale signifient l'abandon du projet de visite pour des milliers de touristes.

La directrice de la Chambre de commerce, Johanne Côté s'écrit : "Les entreprises touristiques souffrent déjà depuis 18 mois en raison de la pandémie. Les subventions sont certes au rendez-vous pour les soutenir, mais d'un autre côté, une société d'État les empêche de profiter des quelques mois d'activités lucratives qui leur permettent de boucler leur année. Le traversier de l'Isle-aux-Coudres est un service essentiel, ce n'est pas qu'un joli mot, c'est une nécessité réelle!"

Au-delà des pertes de revenus

De nombreux employeurs de l'Isle et du continent sont également affectés par la diminution de services qui entraîne des retards constants pour les employés qu'ils soient insulaires travaillant sur le continent ou inversement. Déjà en pénurie de main d'œuvre, les employeurs doivent maintenant jongler avec des absences, des complexité d'horaires pour les quarts de travail, des retards qui sont hors du contrôle de l'employé autant que de l'employeur.

“Alors qu'on parle de pénurie de main-d'œuvre et d'attractivité de nouveaux citoyens dans la région, comment peut-on les convaincre de s'installer à l'Isle-aux-Coudres ou d'y travailler quand on ne peut leur garantir une liberté de mouvement entre l'île et le continent?”, s'insurge le président de la Chambre, Raphaël Dubois.

-30-

Source et information : Johanne Côté, directrice générale
La Chambre de commerce de Charlevoix
Cellulaire : 418 435-1603
johanne.cote@creezdesliens.com